

Les discours

et les actes

CES DERNIERS JOURS, nous avons tous vécu les inconvénients inhérents à la réaction des transporteurs routiers et des autres professionnels du secteur, face à la hausse du prix des carburants. Par ailleurs, bon nombre d'entre nous ont pu mesurer, déjà, les effets de mazout de chauffage sur l'équili-

brant à la problématique environnementale et qui, comme tels, doivent être pris en compte dans la pratique de l'éducation relative à l'environnement.

Un article paru dans le journal « Le Monde » du 5 septembre, met en évidence l'ambiguïté et l'ambivalence des positions sur cette question, celles des « politiques » comme celles des citoyens. Nous nous comportons en effet pour la plupart d'entre nous, comme si nous vivions à la fois dans deux mondes dissociés, nous référant simultanément à deux logiques antinomiques.

D'une part, nous déclarons (voir les conférences internationales, les protocoles comme celui de Kyoto, les plans pour un développement durable...) convaincus de la nécessité de réduire fortement la consommation énergétique, en raison des menaces dues au réchauffement climatique, des contraintes de mobilité sur nos routes, des effets dévastateurs et très coûteux de la pollution atmosphérique sur la nature, le patrimoine, la santé humaine.

D'autre part, nous continuons allégrement à privilégier les transports individuels, à mettre entre parenthèses nos velléités d'économie d'énergie conventionnelle, à minimiser le développement des énergies renouvelables.

Les récents événements ont d'ailleurs montré les réticences à l'idée que la hausse des prix pétroliers peut s'avérer bénéfique, dans une perspective globale à plus long terme, pour autant que les difficultés de certaines catégories sociales en situation précaire soient rencontrées.

Cela pourrait se faire grâce à une redistribution plus équitable des bénéfices engrangés en la circonstance, notamment par les États et les Compagnies pétrolières.

De toute évidence, cette problématique de l'énergie est indissociable des apprentissages prévus en ErE. Elle s'inscrit parfaitement dans le schéma pédagogique que nous préconisons. Pour rappel, celui-ci est illustré par 4 verbes servant d'objectifs méthodologiques, c'est-à-dire apprendre à

1. s'informer
2. comprendre
3. juger
4. agir

En conclusion, nous espérons en l'occurrence que chaque éducateur en ErE estime comment il peut agir lui-même, à la fois par l'exemple de ses actes et pour le type d'activités qu'il organise, soucieux de promouvoir un agir solidaire et responsable.

Prof Louis GOFFIN
Président du Réseau IDée